



HAL
open science

Les renvois de Polonais de France dans les années 1930

Philippe Rygiel

► **To cite this version:**

Philippe Rygiel. Les renvois de Polonais de France dans les années 1930. Janine Ponty. Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours, CNHI, 2011. halshs-01145632

HAL Id: halshs-01145632

<https://shs.hal.science/halshs-01145632v1>

Submitted on 24 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Philippe Rygiel¹

« Les renvois de Polonais de France dans les années 1930 », Ponty Janine (dir.), *Polonia. Des Polonais en France de 1830 à nos jours*, CHNI, Paris, 2011, pp. 125-129.

La crise des années 1930 fait sentir ses effets en France en 1931. Difficultés économiques, incertitudes politiques et chômage massif nourrissent une flambée xénophobe et s'accompagnent du durcissement des politiques d'immigration. Il devient plus difficile de s'installer en France. Si on compte 120 000 entrées légales de travailleurs destinés à l'industrie en 1930, 25 000 seulement sont enregistrées en 1931². La fermeture des frontières va cependant vite apparaître comme insuffisante. Les dirigeants politiques vont s'employer à favoriser le départ des étrangers jugés « en surnombre dans l'économie nationale », chômeurs d'abord, puis travailleurs peu qualifiés. Ces départs doivent remédier au chômage des nationaux et permettre de ne pas supporter les coûts entraînés par la présence de chômeurs étrangers. La matérialisation de cette volonté ne passe pas par une transformation du cadre juridique, qui change peu, mais par une pression multiforme exercée sur les entreprises, les agents du contrôle des étrangers et les immigrés eux-mêmes.

Dès 1931 les autorités prévoient de participer au financement du voyage de retour des immigrés quittant la France. En 1932 des fonds conséquents soient alloués à cette fin. De plus l'État encourage quelques grandes entreprises à licencier de préférence leurs travailleurs étrangers et à assurer leur rapatriement. Simultanément, les services centraux des ministères du Travail et de l'Intérieur enjoignent à leurs agents d'appliquer strictement la réglementation existante et en particulier de refuser toute régularisation, tout en multipliant les circulaires rendant plus difficile l'obtention ou le renouvellement de la carte d'identité de travailleur, qui vaut à la fois permis de travail et permis de séjour. Le refus de celle-ci entraîne généralement la prise d'un ordre de refoulement, qui contraint au départ où à la clandestinité. Enfin, les procédures d'expulsion, durant la période précédente, conformément à l'esprit de la loi, moyens de défense de l'ordre social et politique, tendent-elles à devenir un outil permettant de purger le marché du travail d'une main-d'œuvre étrangère jugée trop nombreuse³.

La diversité des moyens d'action, les fortes variations locales aussi dans l'application des décisions prises⁴, rendent difficile une pesée globale. Il est malaisé de distinguer les départs contraints des départs volontaires d'immigrants que la dégradation de la situation économique conduit à quitter la France, l'effet de la nécessité économique et celui de l'étranglement administratif. De même les décisions administratives, ne se traduisent pas toujours par une sortie du territoire. Concluons que l'action de l'État a amplifié, sans que nous puissions établir dans quelles proportions, une vague de départs qui fut massive, 108 000 sorties du territoire sont enregistrées en 1932, et nous savons le sous-enregistrement important.

Ce contexte affecte inégalement les populations étrangères, non parce que l'administration entend favoriser le retour telle ou telle nationalité, mais parce que les critères économiques et démographiques utilisés par les fonctionnaires français ne peuvent qu'avoir des effets différenciés sur des groupes dont l'implantation sectorielle ou la structure démographique diffère. La présence de nombreuses familles, aux enfants souvent nombreux, contribue ainsi à protéger les colonies polonaises, de même que l'expérience et les qualifications de beaucoup de mineurs de fond, que leurs employeurs tentent de retenir, cependant que leur concentration dans des secteurs d'activité qui

1 Centre d'histoire sociale du XXe siècle, Université Paris I/CNRS.

2 Bonnet Jean-Charles, *Les pouvoirs publics français et l'immigration dans l'entre-deux-guerres*, Lyon, Centre d'histoire économique et sociale de la région Lyonnaise, Lyon, 1976.

3 Mary D. Lewis, *The Boundaries of the Republic: Migrant Rights and the Limits of Universalism in France, 1918–1940*, Palo Alto CA, Stanford University Press, 2007.

4 Rygiel Philippe (dir.), *Le bon grain et l'ivraie. La sélection des migrants en Occident*, Paris, Publibook, 2009 (première édition 2004).

voient, durant la crise, fortement diminuer leurs besoins en main d'oeuvre, le textile dans le nord, les houillères dans le Pas de Calais, la potasse en Alsace⁵, en fait les victimes toutes désignées des politiques de renvois massifs que la concentration de la main d'oeuvre au sein de quelques grandes unités étroitement liées à l'État rend de plus particulièrement aisée à organiser dans le cas de ces deux derniers secteurs et rentables pour l'acteur privé, la SGI, qui assure l'essentiel de ceux-ci par le biais de convois ferroviaires. De 1931 à 1936, celle-ci et quelques autres instances de moindre importance assure le rapatriement de plus de 100 000 Polonais⁶.

Les Polonais sont de ce fait, sinon les plus touchés - la crise lamine la population portugaise présente en France et frappe plus durement qu'eux les Espagnols⁷ - du moins ceux dont le renvoi se traduit par les opérations les plus spectaculaires, qui frappèrent les contemporains, et parmi eux Saint-Exupéry ou Simone Weil qui les évoquèrent en des textes forts, au point que l'on considère parfois, à tort, qu'ils furent les seules victimes des renvois de l'entre-deux-guerres, cependant que la chronologie des départs traduit la complexité des facteurs à l'oeuvre.

Jusqu'en 1933 les Polonais sont frappés, au même titre que les autres étrangers, par le durcissement des pratiques administratives. Toute contestation politique, un engagement syndical trop apparent, se traduisent rapidement par une expulsion. Thomas Olszanski, organisateur des travailleurs polonais pour le compte de la CGTU, dénaturalisé en 1932, expulsé en 1934 est l'une des victimes les plus connues de cette vague répressive. Simultanément le nombre des chômeurs, pas toujours secourus, s'accroît et conduit beaucoup au retour, auquel incite vivement l'administration. L'année 1933 est marquée par les premiers retours collectifs forcés, qui frappent les ouvriers polonais des mines de potasse d'Alsace. La direction des MPDA (mines domaniales de potasse d'Alsace), entreprise publique, doit, sur injonction de Charles Picquenard, directeur du travail au ministère, procéder à des renvois massifs d'étrangers et fournir la liste de ceux-ci à la préfecture qui organise leur rapatriement, assuré par la SGI qui le facture cher et n'autorise chacun à emporter que trente kilos de bagages. Si l'ouvrier licencié refuse la préfecture prend à son encontre un ordre de refoulement. Les mines de potasse d'Alsace font en l'occurrence figure de laboratoire. Y sont élaborées les méthodes qui permettent le rapatriement, à partir de 1934, de milliers de travailleurs polonais employés par les entreprises charbonnières du nord de la France, entreprises privées certes, mais fortement dépendantes de l'État, qui par la hausse des tarifs douaniers autorise leur survie et qui doivent se résoudre à se séparer d'une bonne partie d'une main d'oeuvre qualifiée qu'elles ont longtemps tenté de conserver en prévision d'une possible reprise⁸. Ce sont ces convois d'ouvriers, renvoyés avec leur famille, « ballottés d'un bout de l'Europe à l'autre par les courants économiques », qu'évoque, non sans quelque licence poétique, Antoine de Saint-Exupéry dans *Terre des hommes*⁹. L'épisode le plus célèbre, et qui fut l'occasion de la prise du cliché qui fournit aujourd'hui l'icône¹⁰ du renvoi des ouvriers par la France en crise n'est pas cependant un renvoi massif d'ouvriers licenciés, mais l'expulsion, pour fait de grève, de 250 personnes, grévistes et leurs familles, contraints de quitter Leforest en août 1934 par des trains spéciaux venus les attendre au

5 Yves Frey, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1914-1918*, Besançon, Presses Universitaires franc-comtoise, 2003.

6 130 000 selon les autorités françaises, 140 000 selon les autorités polonaises, cf. Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, deuxième édition 2005 (ici première édition p. 310).

7 Les effectifs de la population étrangère diminuent de 19% entre 1931 et 1936, ceux de la population polonaise de 17%, contre 26% pour les Espagnols et près de 50% pour les Portugais, cf. Éric Guichard et alii, « Les étrangers et les naturalisés dans la société française. Commentaire des recensements de 1931 et 1936 » in Éric Guichard, Gérard Noiriel (dir.), *Construction des nationalités et immigration dans la France contemporaine*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1997.

8 Janine Ponty, *Polonais méconnus. Histoire des travailleurs immigrés en France dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Publications de la Sorbonne, deuxième édition 2005.

9 Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des hommes*, Paris, Gallimard, 1939 (ici édition Folio, p. 179).

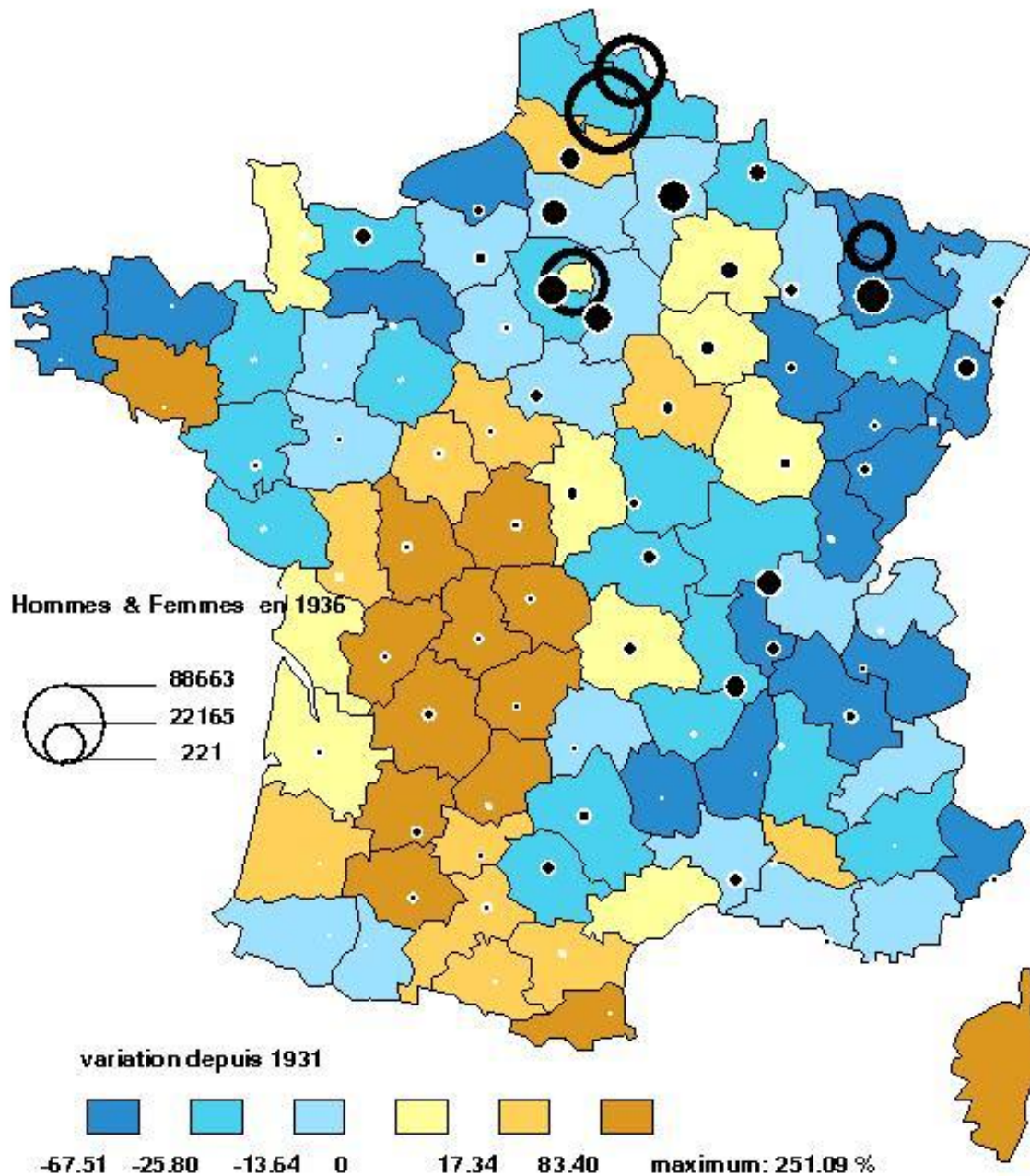
10 Le cliché, qui montre des familles polonaises chargées de ballots et d'enfants se pressant vers le train sous la surveillance des forces de l'ordre est aujourd'hui reproduit par plusieurs sites internet et illustre la notice consacrée aux Polonais de France par la CNHI. Le conflit marqué par l'occupation d'un puits, fût au contraire des renvois d'ouvriers d'étrangers l'objet d'une vive attention de la presse et une équipe de tournage assista au départ des Polonais.

piéd de la cité après avoir emprunté l'embranchement ferroviaire privé de la compagnie. Si l'année 1934 est pour les éléments de la *Polonia* implantés en France l'*annus horribilis*, et 1935 ne lui cède guère. Toutes ses composantes ne sont cependant pas également frappées. Mary Lewis et d'autres ont montré que l'application locale des décisions prises est fonction des structures et de la conjoncture économique locale, des effectifs des populations étrangères présentes, de l'état des rapports de force aussi qui se nouent entre administration préfectorale, forces politiques locales et employeurs, qui souvent rechignent à se séparer d'une main d'oeuvre dont ils craignent qu'elle leur fasse défaut si une reprise se produit, des ressources des migrants enfin, plus ou moins, selon les contextes, capables de mobiliser des soutiens permettant d'influer sur les décisions de l'administration, voire d'échapper à leurs conséquences. De ce fait, la carte de l'implantation polonaise en France et de ses variations entre 1931 et 1936 fait-elle apparaître de très importantes variations selon les lieux.

Polonais

variable représentée par des cercles: Hommes & Femmes en 1936

variable représentée par des plages de couleurs: variation depuis 1931



© Anne-Sophie Bruno, Éric Guichard, Philippe Rygiel, 1999
École normale supérieure
Sources: Recensements généraux de la population, 1931 et 1936

Dans les régions industrielles, qui étaient les régions de plus forte implantation polonaise, la saignée est sévère et se traduit souvent par la perte de plus d'un quart de la population présente en 1931. À

l'inverse le département de la Seine, qui permet d'accéder à un marché du travail diversifié ou de tenter l'aventure de l'indépendance, ou bien l'ensemble des régions de grande agriculture qui emploient alors encore des salariés agricoles en nombre, voient les effectifs polonais progresser, de façon parfois importante¹¹, d'autant que les grands propriétaires terriens sont parvenus à obtenir que les importations de Polonais au titre de travailleurs agricoles ne soient pas interrompues durant les années de crise.

L'impact de la grande crise et des renvois d'étrangers n'est donc pas seulement une diminution du nombre des Polonais présents en France, elle se traduit également par une modification de sa répartition géographique et de ses structures démographiques, les renvois, malgré les convois collectifs, ayant en priorité frappé les ouvriers célibataires arrivés depuis peu, les premiers visés et les plus susceptibles de quitter le pays à l'occasion d'un retournement économique, le taux de féminité de la population polonaise passe ainsi de 40% en 1931 à 45% en 1936. À plus long terme, la brutalité des politiques menées durant les années trente, interrompue seulement par la parenthèse du front populaire, qui met fin aux rapatriements massifs, entretiendra au sein de la population polonaise une forte méfiance vis à vis de l'administration et une conscience vive de l'extériorité à la société française qui contribuera à définir les formes d'une intégration qui fut lente.

11 On recense en 1931 50 000 travailleurs polonais dans l'agriculture, 65 000 en 1936.